

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE
FACULTE DE MEDECINE

CALENDRIER
octobre 2012 à juin 2013

COUT DE LA FORMATION

Frais de formation :

Formation initiale :
665 €**

Formation continue :
1355 €**

Droits Universitaires :
241,57€*

*tarif 2010-2011

**tarif susceptibles de
modifications

(Financement possible dans
le cadre du plan de formation,
du CIF, du DIF....)

CONTACTS
COLLABORATRICES
DU DIRECTEUR PEDAGOGIQUE :

Anièle BOYER
Delphine CONVENTANT
CH Sainte-Anne - CPOA
1 rue Cabanis, Paris 14ème
01 45 65 83 70
a.boyer@ch-sainte-anne.fr
d.conventant@ch-sainte-anne.fr

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE
45 rue des Saints Pères
8ème étage
75270 Paris Cedex 06
Métro : Saint Germain-des-Prés
Tél. 01 42 86 22 30
Fax : 01 42 86 21 59
medecine.fc@scfc.parisdescartes.fr

Formation Agréée FMC

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Professeur MORO Marie Rose (APHP - Paris)

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE :

Dr Marie-Jeanne GUEDJ – (CPOA - CH Sainte-Anne - Paris)

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE :

Pr Françoise CARPENTIER (Urgences Grenoble)

Dr Julien de CARVALHO, (CPOA - CH Ste Anne - Paris)

Dr Cédric LEMOGNE (HEGP - Paris)

Dr Gérard MASSE (CH Ste Anne - Paris)

RESPONSABLE FORMATION MÉDICALE CONTINUE

Jennifer ALIANO (Paris Descartes)

OBJECTIFS

- Améliorer la réponse à l'urgence psychiatrique en accord avec le corpus du savoir actuel en psychiatrie, en médecine et sur le plan médico-légal.
- Confronter les expériences diversifiées du fait de l'évolutivité des demandes et du caractère contextuel des réponses (selon l'offre de soins, le contexte de vie de l'utilisateur...).
- Harmoniser le champ de l'urgence psychiatrique.

PUBLICS

Cette formation s'adresse :

- aux médecins (urgentistes, psychiatres, généralistes,...)
- aux étudiants en médecine
- aux infirmiers et paramédicaux
- aux personnels sociaux
- aux personnels de direction

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats devront justifier d'un niveau d'études :

- Bac +2 avec plus de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'urgence
- Bac +5 sans expérience professionnelle

et devront fournir un CV et une lettre de motivation

ORGANISATION

Le diplôme est organisé en 5 modules de un à quatre jours pour un total de 139 h réparties sur une année universitaire et divisées comme suit :

- 78 heures d'enseignement théorique
- 35 heures de travaux pratiques (stage)
- 26 heures de travaux dirigés

LIEU

Salle de réunion du CPOA - C.H Sainte-Anne - 1 rue Cabanis - 75014 PARIS

PROGRAMME

Les exposés magistraux sont ponctués de travaux dirigés basés sur les expériences rapportées par les stagiaires . concernant chaque aspect des modules.

Module 1 : BASES

Trois jours : 11-12 octobre et 15 novembre 2012

Il décrit les bases historiques et internationales de l'urgence psychiatrique, l'organisation selon les professionnels, la législation, l'éthique, en rapport avec la démarche qualité.

Module 2 : URGENCES PRE HOSPITALIERES - ÉVALUATION EN URGENCE

Trois jours : 16 novembre et 13-14 décembre 2012

Il concerne l'urgence dans la cité, avant l'arrivée à l'hôpital, avec l'implication des familles et de la télé transmission. Puis il traite de l'évaluation sur le site de l'urgence, tant psychiatrique qu'organique ou comportementale.

Module 3 : THERAPEUTIQUES DE L'URGENCE

Un jour : 18 janvier 2013

Ce module dépeint les principaux axes thérapeutiques.

Module 4 : POPULATIONS PARTICULIERES

Deux jours : 14 et 15 mars 2013

Il traite des situations difficiles de prise en charge des adolescents, des femmes enceintes, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou des personnes handicapées sensorielles.

Module 5 : PATHOLOGIES

Quatre jours : 16-17 mai et 13-14 juin 2013

Ce module détaille l'ensemble des pathologies rencontrées.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE MEMOIRE

Un jour : 17 janvier 2013

Aide au choix du thème du mémoire, et à l'identification de la problématique.

RESTITUTION DU MEMOIRE LE : 20 SEPTEMBRE 2013

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études qui consiste en :

- une épreuve écrite de 2 heures, notée sur 20, coefficient 1
- un mémoire (20 pages), noté sur 20, coefficient 1
- un stage de 35 h, noté sur 20, qui permet d'être exempté de l'épreuve écrite si le stage est validé (2 absences autorisées)

Les candidats ayant :

- satisfait aux conditions d'assiduité
- validé le stage
- obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves

sont déclarés admis au Diplôme d'Université : Urgences psychiatriques.

DEUX SESSIONS D'EXAMEN PAR AN : LE 12 JUIN ET LE 20 SEPTEMBRE 2013

Inscriptions auprès du Service commun de formation continue

Documents à fournir :

- la fiche de candidature complétée
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- les justificatifs des diplômes et des expériences professionnelles

LISTE DES ENSEIGNANTS

Dr BATEL Philippe - Dr BEGHELLI Fabien - Dr BERNARD Catherine - Dr BOITEUX Catherine - Dr BRAITMAN Alexis - Dr CARDOT Hélène - Pr CARPENTIER Françoise
M. CHAPUS Mickael - Dr CLERY-MELIN Marie-Laure - Dr CREMNITER Didier - Dr de CARVALHO Julien - Pr DUVERGER Philippe - Mme EYNAUD Véronique - Dr FERRAND Isabelle -
Dr GALLOIS Eric - Dr GOUDAL Philippe - Dr GUEDJ Marie-Jeanne - Dr HOANG Catherine - Dr IDASIAK Véronique - Dr JEHÉL Louis - Dr LACHAUX Bernard - Dr LAGODKA Aurélie -
Dr LANA Pierre - M. LE GALL Christian - Dr LE MASSON Valérie - Dr LEMOGNE Cédric - Dr MACHEFAUX Sébastien - Dr MASSE Gérard - Dr MERCUEL Alain - Dr NUSS Philippe -
Pr OPPENHEIM Catherine - Pr MORO Marie Rose - Dr PELLERIN Jérôme - Dr PELLION Frédéric - Mme ROUSSY Chantal - Dr THUILE Jacques.